



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Télésurveillance

La technologie au service de nos aînés

Beauceville, le 27 avril 2010 – À titre de partenaire du service de télésurveillance offert en Chaudière-Appalaches, le Centre de santé et de services sociaux de Beauce (CSSSB) tient à répondre aux maintes interrogations soulevées récemment en ce qui a trait aux services offerts et à la façon d'y accéder.

La télésurveillance est un service de **surveillance électronique et d'intervention d'urgence personnalisé**. Ce service s'adresse principalement à des personnes âgées afin de les rassurer et de leur offrir un suivi étroit quant à leur état de santé. Ce sont des infirmières de la Centrale téléphonique Info-Santé qui répondent aux appels. Celles-ci ont accès au dossier du client et sont ainsi en mesure de guider les personnes vers les bonnes ressources, leur évitant bien souvent une visite à l'urgence. **L'admissibilité au programme est déterminée par un intervenant du CSSSB** qui est désigné comme responsable du candidat. Celui-ci évaluera les risques que l'état de santé et la situation de la personne entraînent. La plupart des clients admis sont des personnes qui se déplacent difficilement ou atteintes de maladies du système circulatoire, notamment les maladies cardiaques.

Les personnes inscrites à la télésurveillance se voient remettre un bracelet qui est relié à un communicateur qui déclenche l'alarme à la centrale de télésurveillance. Ainsi, **en tout temps, la personne sait qu'elle peut joindre quelqu'un facilement**. Au cours de l'année 2008-2009, plus de **26 000 alarmes** ont été déclanchées. Pour chacune d'elles, un suivi a été assuré par une infirmière du CSSSB afin de vérifier si la personne a eu accès aux soins et services que requerrait sa condition. D'ailleurs, même si aucune alarme n'est déclanchée, **l'équipe assure un suivi mensuel auprès de toutes les personnes inscrites**. En 2008-2009, près de 11 000 appels de suivi ont ainsi été placés. Les infirmières profitent d'ailleurs de toute intervention pour prodiguer des **conseils préventifs aux participants**.

Le service de télésurveillance est rendu possible grâce à la **collaboration de nombreux partenaires** notamment l'organisme à but non lucratif Télésurveillance Santé Chaudière-Appalaches, des médecins, pharmaciens, services de police et d'incendie. Le soutien d'un proche désigné comme parrain est aussi requis. Cette personne est susceptible d'être interpellée pour prêter secours au client. Le CSSSB assure la réponse téléphonique via sa Centrale régionale Info-Santé.

Le volume d'activités enregistré à la télésurveillance témoigne de la pertinence du service et les clients semblent apprécier grandement cette présence virtuelle. Au cours des prochaines années, le CSSSB, en collaboration avec la Corporation TSSCA, souhaite développer de nouveaux services de télésurveillance et mieux répondre encore aux besoins de la communauté. C'est là un autre engagement conforme à la vision du CSSSB, laquelle est fort bien traduite dans sa promesse de service : « Avec vous... pour bâtir ensemble une communauté responsable de sa santé »

- 30 -